

LES FORÊTS RÉSINEUSES ET MIXTES À DOMINANCE DE RÉSINEUX

STRUCTURES IRRÉGULIÈRES OU ÉTAGÉES

Chaque espèce a ses préférences en ce qui concerne le sol sur lequel elle s'établit. Ainsi c'est la texture du sol et la circulation de l'eau à travers les particules qui sont déterminantes.

LA TOLÉRANCE À L'OMBRE

Chaque espèce résineuse a une tolérance à l'ombre bien à elle. Par exemple, la pruche du Canada est l'espèce la plus tolérante de tous les arbres du Québec. Certains semis de 1 mètre de haut peuvent avoir jusqu'à 100 ans. L'épinette rouge est également très tolérante à l'ombre et se reproduit sous couvert.

LA STRUCTURE DE LA FORÊT IRRÉGULIÈRE OU ÉTAGÉE

Le mélange de plusieurs espèces résineuses tolérantes à l'ombre permet de créer des peuplements dont la composition peut être multi étagée. L'enchevêtrement des étages de végétation est typique des structures irrégulières.

COMMENT TRAVAILLER DANS CES FORÊTS?

Lorsque des travaux sont effectués dans ces peuplements, il est important de procéder de façon à maintenir la représentation des strates de végétation présentes. De façon générale, 15 à 25 % des tiges sont récoltées (aux 5 à 15 ans) en sélectionnant les tiges de moindre vigueur.

RÉSINEUX INTOLÉRANTS

- Pin gris
- Pin rouge
- Mélèze

RÉSINEUX INTERMÉDIAIRES

- Pin blanc

RÉSINEUX TOLÉRANTS

- Pruche
- Épinettes
- Thuya (cèdre)
- Sapin

LES FORÊTS DE PRUCHES ET D'ÉPINETTES

La coupe progressive irrégulière uniforme

Cette méthode doit être précédée d'un inventaire du peuplement et des essences qui le composent. Habituellement, les arbres sont classés par grandeur de diamètre à hauteur de poitrine : petits bois **PB** (18 à 28 cm), bois moyens **BM** (30 à 38 cm) et gros bois **GB** (40 cm et +). Par la suite, les tiges à couper sont sélectionnées de façon à maintenir un agencement de ces classes de diamètre. La régénération de la superficie se fait naturellement ou artificiellement. Le choix d'espèces tolérantes à l'ombre s'impose. La même technique peut être utilisée dans les peuplements de feuillus tolérants.

Peuplement résineux de structure irrégulière

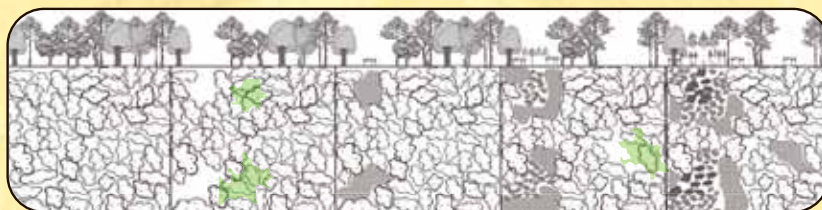


LES FORÊTS RÉSINEUSES AVEC OU SANS BOULEAUX JAUNES
La coupe progressive irrégulière par trouées





Cette méthode réplique l'agencement d'ouvertures créées par la mort individuelle ou en groupe d'arbres et l'effet de plus grandes perturbations faites par le vent ou d'autres phénomènes comme les épidémies d'insectes. Les trouées, d'une grandeur de 10 à 40 mètres, sont placées de façon aléatoire aux endroits facile à régénérer ou pour libérer des plages de régénération déjà établies. Au même moment, une coupe partielle est pratiquée en périphérie des trouées sur une distance d'environ 20 à 40 mètres. Ceci permettra l'ensemencement naturel de ces zones périphériques.

Lors du passage suivant, les zones périphériques coupées partiellement seront récoltées à l'exception des arbres n'ayant pas atteint leur valeur optimale. Ceci permettra d'agrandir les trouées initiales sans dilapider le capital en croissance. Encore une fois, d'autres coupes partielles seront pratiquées en périphérie des nouvelles limites des trouées.

Pour complexifier davantage la structure de la forêt et en retirer les bénéfices fauniques et floristiques, de nouvelles trouées seront localisées aléatoirement sur la superficie. S'en suivra l'agrandissement graduel de ces trouées dans le temps.



Évolution dans le temps des trouées.

-  Trouée
-  Régénération
-  Régénération avancée
-  Haute régénération

LES FORÊTS DE PINS BLANCS
La coupe progressive irrégulière bi-étagée

Cette méthode convient pour les peuplements dont l'espèce a besoin de la protection du couvert forestier pendant une longue période de son développement. C'est le cas du pin blanc. L'attaque du charançon, un insecte affectant la pousse de l'année, se réalise habituellement lorsque la flèche terminale est de 4 mm et plus. Le maintien du couvert forestier contrôle l'arrivée de la lumière et permet de régulariser la croissance en diamètre de la flèche terminale et ainsi atténuer de façon efficace les attaques de l'insecte.



Structure bi-étagée.

DE L'AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE
Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées permet à un propriétaire de terrain forestier d'au moins quatre hectares de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier. Un propriétaire peut bénéficier jusqu'à concurrence de 30 000 \$ par année en aide financière. Il faut toutefois que le propriétaire obtienne son certificat de producteur forestier. Pour plus de détails, consultez le site Internet de l'Agence régionale de mise en valeur de forêts privées mauriciennes : www.agence-mauricie.qc.ca



**Fonds d'information, de recherche et de développement
des forêts privées mauriciennes (FIRDFPM)**

2410, rue de l'Industrie
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5

Tél. : **819 370-8368**